

Image not found or type unknown



Succession/héritage - délai de mis à disposition des fonds

Par **joujou84**, le **11/08/2014** à **15:54**

Bonjour

Suite à la réception d un courrier (de la part d un généalogiste) m informant que j étais désignée comme héritière, ce dernier me fait part d avoirs bancaires ainsi qu une assurance vie.

L assurance vie n étant pas déductible d impôts peut elle m être versée indépendamment des avoirs bancaires, puis je réclamer immédiatement celle ci. (Le notaire a transmis en date du 02/07/2014 le dossier de succession auprès de l administration fiscale.)

Dans l attente de vous lire de vous remercie pour votre promptitude.

Salutations!